

# Evènement de lancement du projet Alcotraité Evento di lancio del progetto Alcotraité

**L'outil ISO1 et l'identification des obstacles à la coopération**

**Lo strumento ISO1 e l'individuazione degli ostacoli alla cooperazione**

31 ottobre 2023

Torino



Interreg



Cofinancé par  
l'Union Européenne  
Cofinanziato  
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA

# L'approche multiniveaux de la coopération transfrontalière et le rôle de la MOT

## La MOT, des réponses adaptées à chaque niveau

**AU NIVEAU LOCAL : Un réseau de + de 95 adhérents**

*A LIVELLO LOCALE: una rete di oltre 95 membri.*



**AU NIVEAU NATIONAL : 5 partenaires institutionnels**

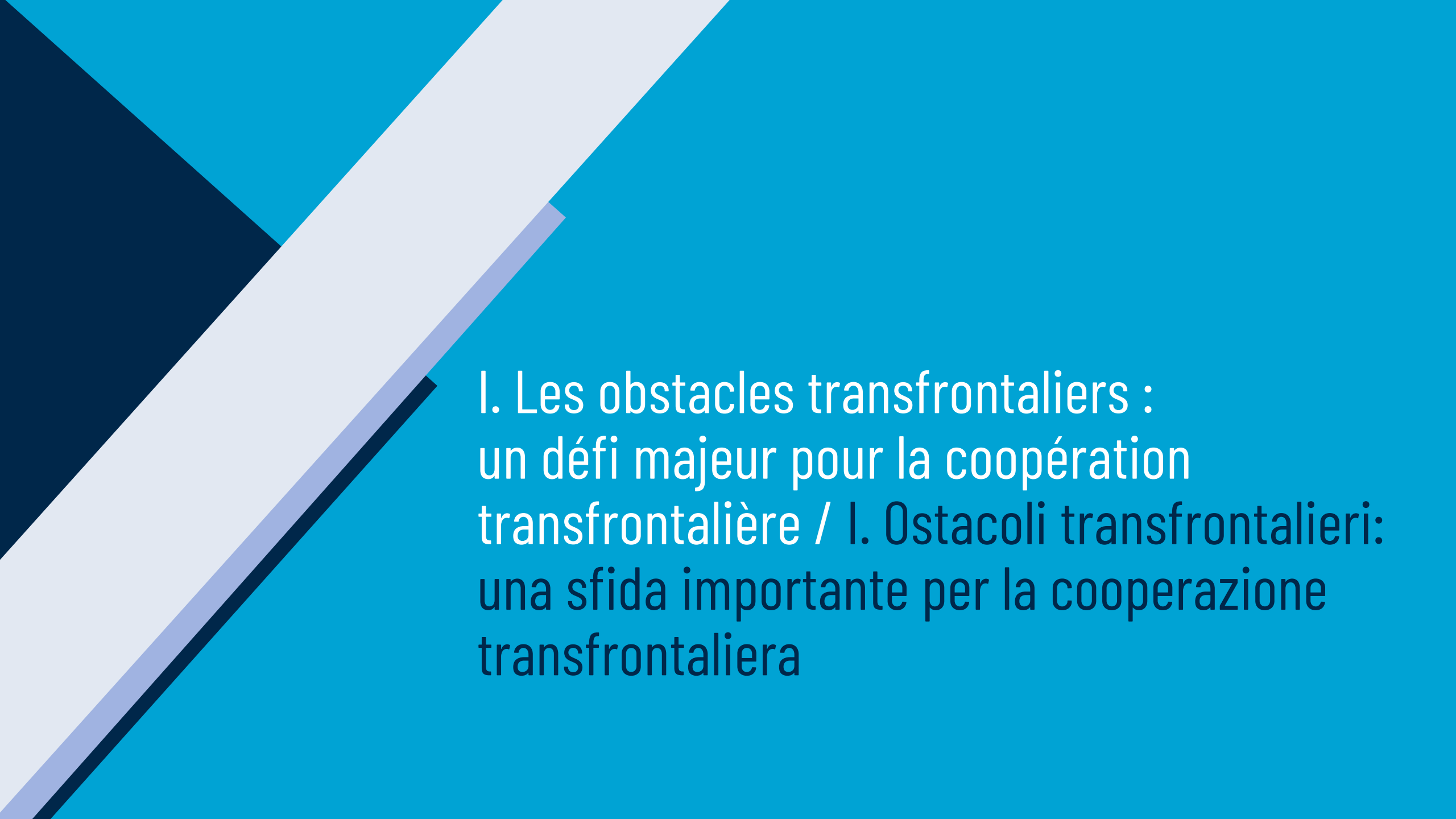
*A LIVELLO NAZIONALE: 5 partner istituzionali*



**AU NIVEAU EUROPEEN : un partenariat stratégique**

*A LIVELLO EUROPEO: un partenariato strategico*





I. Les obstacles transfrontaliers :  
un défi majeur pour la coopération  
transfrontalière / I. Ostacoli transfrontalieri:  
una sfida importante per la cooperazione  
transfrontaliera

## Un défi majeur pour la coopération transfrontalière

Les habitants des régions frontalières sont confrontés dans leur **vie quotidienne** à des difficultés liées à la présence de la frontière, qu'il s'agisse de trouver un emploi, de recevoir des soins, de se déplacer, de résoudre des problèmes administratifs, etc.

Les obstacles peuvent être classés en six grandes catégories :

1. ECONOMIQUES
2. POLITIQUES (JURIDIQUES/INSTITUTIONNELS)
3. FONCTIONNELS (TECHNIQUES/ADMINISTRATIFS)
4. CULTURELS
5. LE MANQUE DE CONNAISSANCES
6. LE MANQUE DE VOLONTÉ

De nombreux obstacles à la coopération transfrontalière trouvent donc leur source **au niveau national** et nécessitent d'être résolus par :

- une meilleure **prise en compte du transfrontalier dans les législations et politiques nationales**,
- davantage de **concertation** avec le niveau local et/ou les pays voisins,
- une plus grande **souplesse et adaptation au contexte spécifique transfrontalier**, via la décentralisation, la déconcentration, la différenciation, la simplification (ex. loi 3DS en France).



# L'appel à projets européen « B-solutions » et l'ECBM

## B-solutions

bénéficier du soutien technique d'experts afin de d'élaborer des solutions pour surmonter les obstacles à la coopération.

## European Cross-border Mechanism

- Septembre 2023 : rapport du député Sandro Gozi adopté par le Parlement européen (BridgEU)
- Octobre 2023 : Avis du Comité des Régions "European Cross-Border Mechanism 2.0" adopté (rapporteur : Magali Altounian, expert : MOT)
- « Appel à contributions » de la Commission Européenne intitulé **"Faciliter les solutions aux frontières"** :  
*les parties prenantes sont invitées à fournir des éléments pertinents qui montrent la nécessité d'un outil juridique européen pour résoudre les obstacles (ouvert du 19 octobre 2023 au 16 novembre 2023)*



Commission Européenne | Se connecter | français | Rechercher sur EUROPA | Rechercher

Législation

### Régions transfrontalières de l'UE – solutions pour surmonter les obstacles juridiques et administratifs

Donnez votre avis > Initiatives publiées > Régions transfrontalières de l'UE – solutions pour surmonter les obstacles juridiques et administratifs

- En préparation
- Appel à contributions**  
Période de contribution : 19 Octobre 2023 - 16 Novembre 2023  
**PÉRIODE DE CONTRIBUTION : OUVERTE**
- À VENIR
- Adoption par la Commission  
Prévue pour : 4e trimestre 2023  
**PÉRIODE DE CONTRIBUTION : À VENIR**

#### À propos de cette initiative

**Résumé** : Les obstacles juridiques et administratifs peuvent avoir une incidence sur la coopération transfrontalière et entraver le potentiel de ces régions. L'initiative établit un cadre juridique pour tous les États membres afin de contribuer à trouver des solutions visant à surmonter ces obstacles.

**Sujet** : Politique régionale

**Type d'acte** : Proposition de règlement

#### Appel à contributions

**PÉRIODE DE CONTRIBUTION : OUVERTE**

**Période de contribution** : 19 Octobre 2023 - 16 Novembre 2023 (minuit, heure de Bruxelles)

**La Commission aimerait connaître votre point de vue**  
Cet appel à contributions est ouvert. Votre contribution sera prise en compte dans le cadre du développement et de l'amélioration de cette initiative. Les avis reçus seront publiés sur ce site et doivent donc respecter les règles de



II. L'outil « ISO1 » - une meilleure  
gouvernance de la coopération /  
II. Lo strumento "ISO1" - una migliore  
governance della cooperazione

## L'objectif spécifique à Interreg n°1 (IS01) - nouveauté de la programmation 21-27

### Rappel des objectifs de l'IS01 :

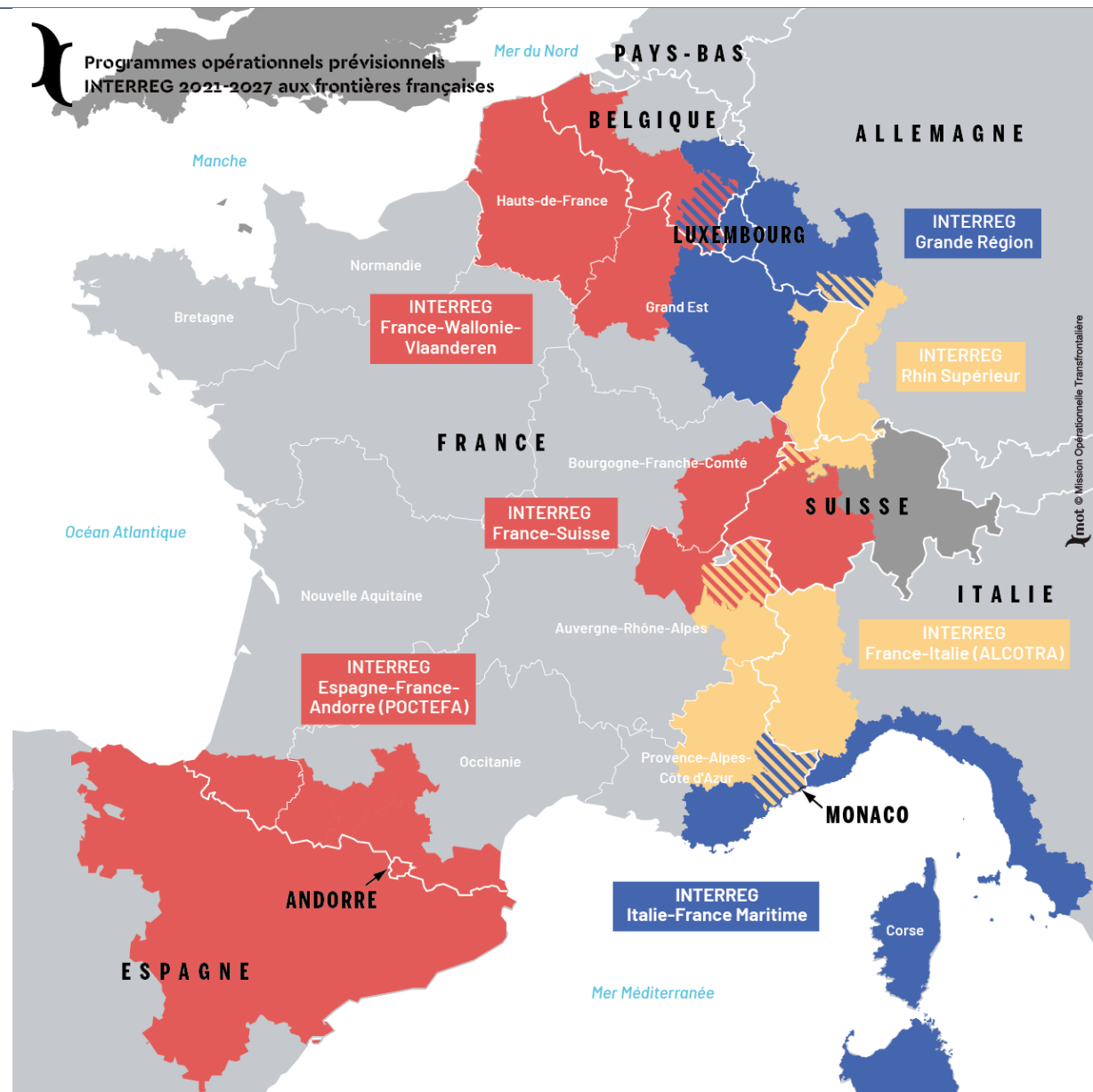
- a) le **renforcement des capacités institutionnelles** des pouvoirs publics, en particulier ceux chargés de gérer un territoire spécifique, et des parties prenantes
- b) la contribution à l'efficacité de l'administration publique en favorisant la **coopération juridique et administrative** ainsi que la coopération entre les citoyens, les acteurs de la société civile et les institutions, notamment en vue de **remédier aux obstacles** juridiques et autres dans les régions frontalières
- c) le renforcement de la **confiance mutuelle**, notamment en encourageant les actions interpersonnelles (**microprojets**)
- d) le renforcement des capacités institutionnelles des pouvoirs publics et des parties prenantes à mettre en œuvre des **stratégies macrorégionales** et des stratégies relatives aux **bassins maritimes**, ainsi que d'autres stratégies territoriales
- e) le renforcement de la démocratie durable et le soutien aux acteurs de la **société civile** et à leur rôle dans les processus de réforme et les transitions démocratiques



## L'axe ISO1 aux frontières françaises :

**Tous les programmes INTERREG A ont retenu cet axe dans le cadre de la programmation 2021-2027**

**Les projets d'observation territoriale et statistique y sont très présents.**



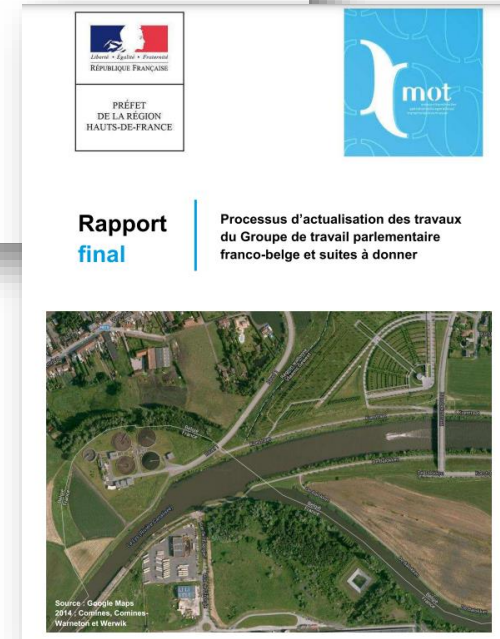


## L'exemple de la frontière franco-belge

- 2007 : Rapport du groupe de travail parlementaire franco-belge (239 obstacles au total)
- 2013-2014 : actualisation de ces travaux

4 typologies de **solutions** identifiées :

1. Développer la connaissance sur certains thèmes et sur leur mise en œuvre
2. Développer des pratiques de coordination administrative et des dispositifs de concertation
3. Apporter des modifications de droit interne (français, belge flamand/wallon)
4. Conclure de nouveaux accords intergouvernementaux



## L'exemple du programme France-Wallonie-Flandres (BE-FR) 2021-2027

Interreg



Cofinancé par  
l'Union Européenne  
Medegefinancierd door  
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



Un projet stratégique consacré à la **résolution des obstacles juridiques et administratifs transfrontaliers**. (Durée du projet : 5 ans, tout au long de la programmation)

3 **partenaires** : pour la France -> SGAR (Secrétaire Général pour les Affaires Régionales), pour la Belgique : les deux Régions

Un projet **top-down** pour une levée opérationnelle des obstacles afin de :

1. Actualiser et poursuivre le recensement/l'identification
2. Prioriser (*visibilité et impact pour les citoyens*)
3. Engager la résolution

-> Objectif de s'appuyer sur les projets INTERREG réalisés ou en cours pour enrichir le diagnostic

-> traiter environ 5 obstacles par an

-> budget de 5 M €, financement de 3 ETP (1 par versant)



## L'exemple du Comité de coopération transfrontalière (CCT) du Traité d'Aix-la-Chapelle

- ✓ 22/01/2019 : signature du Traité d'Aix-la-Chapelle
  - ✓ 22:01/2020 : Réunion de lancement du CCT
  - ✓ 01/2021 : Installation du secrétariat commun à Kehl. (Le CCT devient opérationnel)
- Membres : Les **Eurodistricts** y représentent le niveau local
  - La MOT y participe en tant qu'expert
  - Un **programme de travail** annuel

### Objectifs :

- **observation** territoriale transfrontalière
- une stratégie commune : choix de **projets prioritaires**
- suivi des **difficultés** rencontrées dans les territoires frontaliers et d'émettre des propositions en vue d'y remédier
- analyser l'incidence de la **législation nouvelle** sur les territoires frontaliers".

#### Résolutions du 31 mai 2021

- + Remboursement des frais de santé transfrontaliers
- + Apprentissage transfrontalier
- + Liaisons ferroviaires transfrontalières
- + Ouverture du capital des Sociétés Publiques Locales à des partenaires étrangers
- + Obligation de présentation d'un certificat médical lors d'une manifestation sportive franco-allemande
- + Reconnaissance transfrontalière des vignettes environnementales



# AGZ | CCT

Ausschuss für Grenzüberschreitende Zusammenarbeit

Comité de Coopération Transfrontalière

### Comité de Coopération transfrontalière (CCT)





III. La contribution de la MOT au projet  
Alcotraité / III. Il contributo della MOT  
al progetto Alcotraité

## La contribution de la MOT au projet Alcotraité

- **Méthodologie : capitalisation** sur les expériences d'autres frontières en matière d'identification et de résolution des obstacles, et notamment sur la participation en tant qu'expert du Comité de coopération du Traité d'Aix-la-Chapelle (FR-DE)
- Promouvoir un dialogue **multi-niveaux** entre les acteurs locaux et le niveau national, voire européen, de part et d'autre de la frontière franco-italienne
- Soutien à l'**identification** d'obstacles par un processus bottom-up **associant les territoires transfrontaliers** (*ateliers territoriaux, consultation en ligne, concertation des structures de coopération existantes ou en cours de création...*)
- Appui à la réflexion collective pour identifier les **solutions** pour lever les obstacles et production de **feuilles de route et de plans d'actions**





Merci pour votre attention  
Grazie per l'attenzione

[mot@mot.asso.fr](mailto:mot@mot.asso.fr)